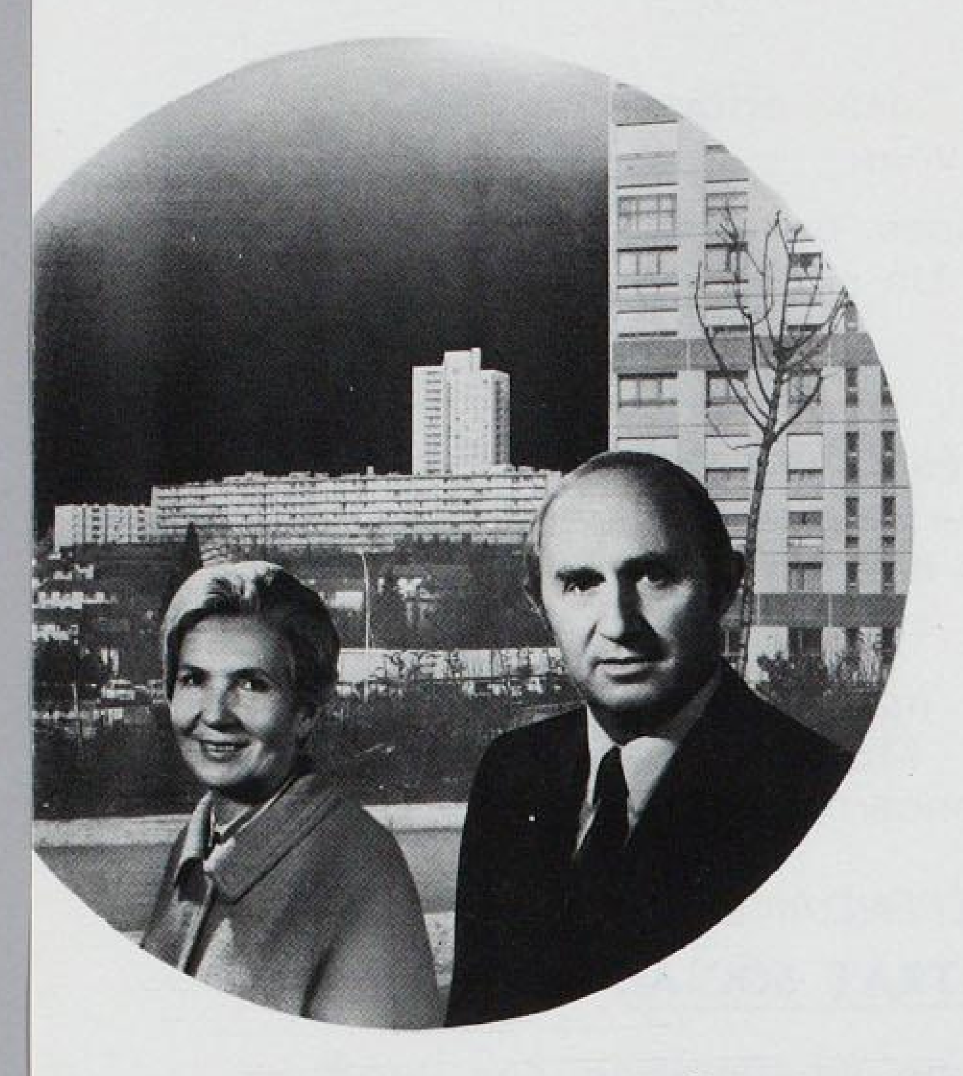


REPUBLIQUE FRANÇAISE - DEPARTEMENT DE LA LOIRE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 4 MARS 1973

2e Circonscription

Stéphanoises,
Stéphanois...

Il y a cinq ans, vous m'avez confié un mandat dont je dois vous rendre compte.

Je n'ai rien négligé afin de le remplir avec conscience. Je l'ai exercé sur un triple plan :

OBTENIR DE L'ÉTAT LE MAXIMUM DE MOYENS pour favoriser les investissements dans notre Ville et dans notre Département.

AIDER ET CONSEILLER, sans distinction, tous ceux d'entre-vous qui me l'ont demandé.

ASSURER AVEC SÉRIEUX mon rôle de Député à l'Assemblée Nationale en participant avec une assiduité reconnue à ses travaux.

LES MOYENS DE L'ÉTAT :

L'effort des collectivités locales a été soutenu par une participation considérable de l'Etat, les moyens obtenus ont augmenté de façon spectaculaire d'années en années. Par exemple, l'investissement dans les équipements collectifs a doublé en un an :

- 8 MILLIARDS ET DEMI d'anciens francs EN 1971
- 15 MILLIARDS ET DEMI d'anciens francs EN 1972

L'augmentation du pourcentage 1972 sur la moyenne des onze dernières années donne pour notre département :

- Transports et communication : + **115** %
- Equipement urbain : + **388** %
- Equipement scolaire : + **79** %

1960 : **26** établissements du second degré 1972 : **63** établissements

Quant à l'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, ayant joint mes efforts à d'autres, il a été obtenu 4 MILLIARDS 196 MILLIONS d'anciens francs.

Le désenclavement aérien et routier est sur la voie de la réussite.

Pour la rénovation des vieux quartiers — La seule opération de l'îlot Tarentaize-Le Clapier a reçu une subvention de l'Etat de 2 MILLIARDS d'anciens francs.

Pour l'implantation et le développement des industries, un effort particulier a été consenti pour la Région Rhône-Alpes : **64** % DES EMPLOIS créés par les entreprises bénéficiaires de primes de l'Etat LE SERONT DANS LA LOIRE où 8 milliards d'A.F. d'investissement ont fait l'objet de décision de primes en 1972, créatrices DE **1 200** EMPLOIS.

LA CONVERSION DES HOUILLERES après des efforts obstinés et d'innombrables démarches est sur la bonne voie.

A SAINT-ETIENNE, j'ai tenu 229 permanences ouvertes librement à tous. Plus de 63 000 lettres ont été expédiées. Un secrétariat s'est efforcé de répondre à vos besoins à tout moment.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE :
J'ai participé à plus de 30 débats publics — présidé deux groupes d'études parlementaires — une commission spéciale — rapporté, entre autres, le texte sur la contraception et la régulation des naissances et la résolution créant la commission contrôle de l'O.R.T.F.

POUR L'AVENIR : Je désire, avec l'aide de ma suppléante, hautement compétente : AMELIORER L'EFFICACITE DE MES INTERVENTIONS en liaison avec les associations et électeurs concernés.

MENER LE COMBAT AVEC LA MÊME INDÉPENDANCE D'ESPRIT AFIN

D'ÉTABLIR UN NOUVEAU CONTRAT SOCIAL

DANS UNE SOCIÉTÉ PLUS HUMAINE par une amélioration des conditions de travail — l'abaissement de l'âge de la retraite et le choix de son moment.

UNE SOCIÉTÉ PLUS JUSTE
Par une participation plus équitable aux fruits de l'expansion — Pour les personnes âgées : doublement du minimum vieillesse par la diminution des écarts entre les plus hauts et les plus bas salaires — par l'égalisation des chances.

UNE FRANCE PLUS PROSPÈRE :
qui conservera LA PRIORITE AU PLEIN EMPLOI, augmentera le niveau de vie de chacun en maintenant le taux d'expansion.

... face
au réel péril Communo-Socialiste

VOTEZ LE 4 MARS 1973

POUR

Lucien NEUWIRTH

Député sortant — Questeur de l'Assemblée Nationale

Suzanne NAMY

Docteur en Droit
Chargée de cours de Droit Social à l'U.E.R. de Saint-Etienne

CANDIDATS DE LA Vème REPUBLIQUE

UNION DES RÉPUBLICAINS DE PROGRÈS

Imp. Ind. St-Etienne

VU LE CANDIDAT